REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

—

TOME V.

V. 5-6
1849-50

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE, D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELAINE.

—

1850

ESSAI

SUR

LES MONNAIES DES SEIGNEURS DE HEINSBERG.

PL. VII A IX.

La seigneurie de Heinsberg, anciennement annexée à celle de Fauquemont, en fut détachée vers 1170, pour former un pays à part et qui eut ses seigneurs à lui. Elle était située près de la Roer aux extrémités orientales du duché de Juliers, et bornée à l'ouest par la seigneurie de Montfort.

Les généalogistes de la maison de Heinsberg la commencent ordinairement à Goswin Ier, mort au commencement du XIIe siècle et à son successeur Goswin II, mort entre les années 1166 et 1170.

Comme ces seigneurs appartiennent autant au pays de Fauquemont qu'à celui de Heinsberg, nous aimons mieux commencer leur généalogie à l'époque où leur seigneurie fut détachée de celle de Fauquemont (1).

GODEFROI Ier.

1170–1193.

Ce prince ayant succédé à son père Goswin II, vers 1170,

(1) Nous avons suivi constamment, pour la généalogie de ces seigneurs et le narré des faits, le travail de M. Ernst, inséré dans l'*Art de vérifier les dates*.

partit en 1188 pour la terre sainte. Il décéda vers 1193. De sa femme Sophie, il laissa Adélaïde, qui lui succéda, et peut-être encore deux ou trois enfants dont on ignore le sort.

ADÉLAIDE.

1192–1202.

Adélaïde avait déjà succédé à son père du vivant de celui-ci, vers l'an 1200. Elle mourut avant 1217, après avoir épousé Arnould II, comte de Clèves, qu'elle rendit père de deux enfants, Thierri Ier qui suit, et Agnès, religieuse au monastère des dames de Heinsberg. Arnould mourut avant 1202.

THIERRI Ier.

1202–1228.

A la mort d'Adélaïde, son fils Thierri lui succéda. Après avoir assuré au mois de mai 1214 le contrat de mariage entre Waleran de Limbourg et Ermesinde, comtesse de Luxembourg, il assista en 1215, dans la ville d'Aix-la-Chapelle, au couronnement de Frédéric II, élu roi des Romains, et il se trouva en 1222 au sacre de Henri, fils de Frédéric II. L'an 1220 il garantit le traité de paix entre Englebert, archevêque de Cologne, et Waleran de Limbourg, comte de Luxembourg, et termina enfin sa carrière en 1228, ayant eu de sa femme Isabelle, décédée avant le 2 mars 1225, un fils, mort du vivant de son père, et trois filles, dont l'une fut religieuse au couvent de Heinsberg, Agnès, qui lui succéda, et la troisième, femme de Roger, seigneur de Rosoi.

Le sceau de Thierri, publié par Kremer [1], démontre que les seigneurs de Heinsberg n'avaient pas encore adopté d'armoiries en 1217 ; l'écu qu'il porte est entièrement vide.

AGNÈS.

1228 - 1258.

Cette princesse porta la seigneurie de Heinsberg en dot à Henri, fils puîné de Godefroi de Sponheim et d'Adélaïde, comtesse de Saine. Son mari était très-zélé pour les intérêts de l'empereur Frédéric II.

Il donna le 15 octobre 1248 ses biens patrimoniaux à Simon, comte de Sponheim et de Creutzenbach, son frère, en échange de la portion que celui-ci avait eue dans le partage des biens de son oncle maternel, Henri, comte de Saine, et dont il fut mis en possession en vertu d'une cession faite par sa tante en 1247 [2]. Ces biens furent entre autres les seigneuries de Blankenberg et de Leeuwenberg, au duché de Berg, et celles de Sassenberg et de Hilkerad dans l'électorat de Cologne. L'archevêque de Cologne lui contesta ces possessions ; quelques hostilités s'ensuivirent, auxquelles une paix conclue le 22 juin 1252 mit fin. Henri mourut le 20 juin 1257 ou 1258 ; mais sa femme vivait encore le 19 juin 1257. Elle laissa : Thierri, qui suit ; Jean, tige des seigneurs de Leeuwenberg, mort vers 1257 ; Henri, chanoine et trésorier de l'église métropolitaine à Cologne ;

(1) *Akademische Beiträge zur Gülich-und Bergischen Geschichte ;* t. Ier, pl. I, fig. 1.

(2) *Voir* cet acte dans Gunther, *Codex dipl., Rheno-Mosellanus,* t. II, p. 216.

Agnès, chanoinesse à Heinsberg, et Adélaïde, femme de Thierri, comte de Clèves.

Ce fut Henri qui introduisit dans la maison de Heinsberg, par son mariage avec Agnès, les armoiries de Sponheim, composées d'un écu échiqueté (1). Ces armoiries furent adoptées par son successeur dans la seigneurie de Heinsberg; mais il eut soin d'y ajouter un lambel. Cette circonstance doit faire présumer que les seigneurs de Heinsberg n'avaient pas encore d'armoiries à eux, vers cette époque.

THIERRI II.

1258-1303.

Après avoir eu quelques difficultés avec Godefroi, comte de Saine, au sujet de l'héritage de leur grand-oncle Henri de Saine, il finit par s'accommoder avec lui. Il prit fait et cause, en 1268, pour l'archevêque de Cologne contre les habitants de cette ville. Battu dans la nuit du 14 au 15 octobre, il fut obligé de lever le siége de Cologne. Vers la même époque, il eut avec Adolphe, comte de Berg, une guerre qui fut terminée par une paix conclue le 18 février 1269, et par laquelle il s'engagea à démolir sa forteresse près de Reyse, et de ne pas construire de fort plus près du pays de Berg, que celui de Blankenberg et de Leeuwenberg. En 1283 il agrandit ses domaines par l'achat de la seigneurie de Millen, et prit part, contre le duc de Brabant, à la guerre de la succession du Limbourg. Thierri vivait encore en 1302,

(1) Kremer, *loc. cit.*, p. 108. — Le sceau de Henri, tenant un écu échiqueté, se trouve gravé *ibid.*, p. 3.

et il était déjà mort le 26 juillet 1303. Il laissa de sa femme, Jeanne de Louvain et de Gaesbeek, morte le 2 février 1291 : Waleran, seigneur de Blankenberg, décédé vers 1307; Godefroi, qui lui succéda; Henri, mentionné en 1282; Thierri, chanoine de la métropolitaine à Cologne, en 1302; Marie, chanoinesse à Heinsberg, en 1297, et Adélaïde, mariée à Henri, comte de Nassau-Siegen.

Pendant la vie de son père, Thierri se servait encore, dans son sceau, des armoiries de Sponheim avec lambel; mais plus tard il porta dans son écu un lion couronné, à queue fourchue (1). Ce lion forma les armoiries de Heinsberg, qui sont de gueules au lion d'argent.

La numismatique de la seigneurie de Heinsberg commence sous le règne de ce prince; nous pouvons du moins le dire avec quelque certitude d'après les légendes inscrites sur la monnaie dont nous nous occupons, et d'après le type. Car nous ne pouvons adopter l'opinion de Hartzheim (2) ni de Mader (3), qui attribuent à Godefroi Ier les mailles que nous restituons à Godefroi II.

Les prédécesseurs de Thierri ont-ils frappé des monnaies muettes? Nous n'oserions pas répondre affirmativement à cette question; et nous n'oserions pas non plus soutenir la négative, à cause de l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons d'indiquer les monnaies frappées par les seigneurs de Heinsberg, qui avaient admis, en principe, l'imitation des types des monnaies de leurs voisins, afin de faire passer

(1) Kremer, *Akademische Beiträge*, t. Ier, p. 109 et pl. I, fig. 4 et 5.

(2) Hartzheim, *Hist. rei numariæ coloniensis, etc.* p. 251, pl. VII, fig. 2.

(3) *Kritische Beiträge zur Münzkunde*, t. VI, p. 178.

leur numéraire dans d'autres pays et de lui donner ainsi un cours plus étendu.

Nous nous bornerons à donner ici la description de la monnaie unique que nous connaissons de Thierri :

1. *Av.* MOR-IC × DN-S D HNS. Écu triangulaire chargé d'un lion debout à gauche.

Rev. MON-ETO-GAN-GLE. Croix à doubles bandes passant par la légende et cantonnée de : I-G-S-V probablement *Jésus*. Arg. Pl. VII, fig. 2.

Cabinet de M. Becker, à Amsterdam.

Le type de cette monnaie, qui fut adopté par Jean Ier, duc de Brabant, et par la plupart des seigneurs belges de la fin du XIIIe siècle et du commencement du siècle suivant, nous engage à l'attribuer à Thierri II. La présence du lion de Heinsberg sur cette monnaie démontre aussi qu'elle ne peut avoir été frappée par Thierri I, qui, comme nous le disions tout à l'heure, n'avait pas encore admis le lion sur son sceau.

GODEFROI II.

1303–1332.

Il joignit, vers 1307, à sa seigneurie celle de Blankenberg, que Waleran, son frère aîné, avait possédée, et celle de Wassemberg. Une guerre qu'il eut, en 1331, avec Godefroi, comte de Saine, finit par une sentence arbitrale, prononcée au mois d'août de la même année par Adolphe, évêque de Liége, et Adolphe, comte de Berg. Il mourut probablement le 2 novembre 1331. Sa femme, Mathilde, fille puînée d'Arnoul, comte de Looz et de Chini, le rendit

père de Thierri, son successeur; de Jean, seigneur de Dalenbroek; de Sittart de Wassemberg; de Godefroi de Chini, chanoine de la cathédrale de Liége; de Marguerite, élue abbesse de Thorn, le 28 novembre 1337; et d'Ide, femme d'Adolphe d'Agimont, seigneur de Neuchâtel.

L'écu que ce prince porta sur son sceau équestre, pendant la vie de son père, est un lion couronné, à droite, et avec lambel. Plus tard, en 1326, il prit le lion de Heinsberg (1).

Godefroi imita les gros tournois français frappés par Philippe le Hardi (1270-1285) et modifiés par plusieurs de ses voisins (2). Ces monnaies sont :

2° *Av.* MOHETA HEINSB. Châtel français, et bordure de lis.

Rev. Légende intérieure : ✠ DNS HEHSBERH; Légende extérieure : ✠ BHDICTV : SIT : HOME : DNI : NRI : DEI : IHXP. Croix dans un grenetis. Cet exemplaire porte une contremarque. Arg. (Pl. VII, fig. 3).

Cabinet de M. Michiels Van Verduynen, à Maestricht.

3° *Av.* TVROHVS.CIVIS. Châtel français, et bordure de lis.

Rev. Légende intérieure : GODEFD' DE HENSB. Légende extérieure : ✠ BNDICTV : SIT : NOME : DNI : DEI : IHV XPI. Croix dans un grenetis. Arg. (Pl. VII, fig. 4).

Ibid.

(1) Kremer, pl. III, fig. 2 et 3.

(2) Lelewel, *Num. du moyen âge*, t. III, p. 255.

4° Même avers.

Rev. Légende intérieure : ✠ DNS DE HENSBR : Légende extérieure : ✠ BNDICTV : SIT : NOME : DNI : NRI : DEI : IHV XPI. Croix dans un grenetis. Arg.

Cabinet de M. Michiels Van Verduynen, à Maestricht.

5° Même avers.

Rev. Légende intérieure : ✠ DNS * HEINSBER ; Légende extérieure : ✠ BNDICTV : SIT : NOME : DNI : NRI : DEI : IHV XPI. Arg.

Ibid.

Cité par Mader, t. VI, p. 178.

Il imita aussi, pour ses mailles, le type adopté généralement vers la fin du XIIIe siècle et au commencement du siècle suivant par ses voisins tels que Jean Ier, duc de Brabant (1261-1294), Renaud Ier, comte de Gueldre (1271-1326), Arnoul VIII, comte de Looz (1280-1328), et Gérard VI, comte de Juliers (1297-1329) (1). Ce type, qu'ils avaient probablement été chercher en Hollande, se compose à l'avers d'un profil entouré d'un grenetis, et au revers, d'une croix longue et effilée traversant la légende, et cantonnée parfois de quatre rosettes.

Voici les monnaies à ce type, frappées par Godefroi :

6° *Av.* ✠ GOD DNS DE HEINSB. Profil droit dans un grenetis.

Rev. SIG-NVII-CRV-CIS. Longue croix effilée traversant la légende. Arg. (Pl. VII, fig. 5).

Cabinets de M. Michiels Van Verduynen, de M. Serrure et de M. Nettesheim, à Geldern.

(1) Lelewel, *loc. cit.*

7° *Av.* ✠ GODF DNS D HENSB. Même profil.

Rev. SIG-NVII-CRV-CIS. Même croix. Arg. (Pl. VII, fig. 6).

Mêmes cabinets.

8° *Av.* ✠ GOD DNS DE HEINSB. Même profil.

Rev. SIG-NVII-CRV-CIS : Même croix. Arg. (Pl. VII, fig. 7).

Cabinet de M. Michiels Van Verduynen.

9° *Av.* ✱ GOD DNS DE HEINSB. Même profil.

Rev. · IN-NOM-INE-DNI.. Même croix, mais cantonnée de quatre rosettes. Arg. (Pl. VII, fig. 8).

Ibid. et de M. Serrure.
V. Mader (t. VI, n° 23).

10° Variété avec GODEFRID DNS D HENSB.

Cabinet de M. Nettesheim.

11° *Av.* ✱ GODEFRID DIIS D HESB. Même profil.

Rev. · IN-NOM-INE-DNI. Même croix, mais cantonnée seulement de trois rosettes et d'un lion. Arg. (*Ibid.*, fig. 9.)

Cabinet de M. Michiels Van Verduynen.

12° *Av.* ✱ GOD'DNS DE HEINSB'. Même profil.

Rev. Même revers que le précédent. (*Ibid.*, fig. 10.)

THIERRI III.

1332-1361.

Il succéda aux seigneuries de Heinsberg et de Blankenberg non sans avoir eu à ce sujet quelques difficultés avec

son frère Jean. Un accommodement, passé avec celui-ci le 13 mars 1322, termina cette querelle.

Après s'être ligué contre le duc de Brabant à cause de quelques difficultés au sujet des limites entre la seigneurie de Roldue et de Heinsberg, il fut forcé de faire une alliance avec lui en 1336, pour soutenir ses droits sur le comté de Looz que lui disputaient les Liégeois. Institué héritier de ce comté par Louis, le dernier comte de Looz et de Chini, il en prit possession. Après bien des pourparlers, des armements, des communications, des sentences arbitrales, Thierri fut maintenu dans ses droits sur le comté, à condition de le relever de l'Église de Liége.

En 1344, il eut des difficultés avec l'archevêque de Cologne au sujet de la seigneurie de Hurf, dont il avait reçu l'investiture de l'empereur Louis IV. Il céda à l'Église de Cologne un tiers de cette seigneurie, et reçut en fief les deux autres tiers. Ensuite il fit des alliances avec les ducs de Juliers, et avec Wenceslas, duc de Brabant, et mourut le 17 janvier 1361.

Il eût de sa femme Cunegonde, fille d'Édouard III, comte de la Mark, un fils nommé Godefroi, qui mourut en 1342, après avoir épousé Mathilde, fille de Renaud II, et dont il n'eut point d'enfants.

La succession au comté de Looz lui fournit l'occasion de changer les armoiries de sa maison : il écartela aux premier et quatrième des armes de Looz (burelées) et de Chiny (deux bars), et aux second et troisième des lions de Heinsberg et de Leeuwenberg [1]. Ses successeurs conser-

[1] Kremer, *loc. cit.*, p. 115.

vèrent ses armoiries, quoique après la mort de Thierri, ils n'exercèrent plus aucun pouvoir dans le comté de Looz, excepté Godefroi III qui s'empara un moment de ce pays.

Les types de la grosse monnaie de ce seigneur sont entièrement imités des monnaies baroniales de France.

13. *Av.* THEOD : DN—S : D' HENSB. Effigie royale, assise, tenant un sceptre et un globe.

Rev. ✠ MONETA : IN : GANHEL : SIG C. Croix fleuronnée. Arg. (Pl. VIII, fig. 11.)

Cabinet de M. Michiels Van Verduynen.

14. Variété avec THEOD : DNS — D : HENSBG et au revers : ✠ MONETA : IN : GANHEL SIG CRV. Arg. (Pl. VIII, fig. 12.)

Ibid.

Les suivantes sont des variétés qui proviennent du cabinet de M. Serrure, sauf le n° 17 qui appartient à M. Nettesheim.

15. *Av.* THEOD : DS—D HENSB.

Rev. ✠ MONETA : IN : GANHEL· SIGCRV:

16. *Av.* THEOD : DNS — : D : HENSB.

Rev. ✠ MONETA : IN : GANHEL : SIGCR :

17. *Av.* THEOD : DN — S : D HENS.

Rev. ✠ MONETA : IN : GANHEL . SIGCRV.

18. *Av.* THEOD : DN — S : D HENS :

Rev. ✠ MONETA : IN : GANHEL : SIG : CRV.

19. *Av.* ꝟhEOD : DN — S : D hENS :

Rev. ✠ MONETA : IN : GANhEL : SIGCRVC.

20. *Av.* ꝟhEOD : DN — : D : hENSB·

Rev. ✠ MONEꝟA : IN : GANhEL · SIGCR.

21. *Av.* ꝟhEOD : DN — S DhENSB'

Rev. ✠ MONEꝟA : IN : GANhEL SIGC : .

Ganhelt ou Gangelt est un endroit dans lequel les seigneurs de Heinsberg frappaient monnaie. Les initiales SIG CRV sont celles de : *Signum crucis.*

20. *Av.* Le champ blasonné de quatre lions, qui sont de Heinsberg et de Leeuwenberg.

Rev. Croix ayant le centre à jour, et cantonnée de : D—I—R—C, nom bas allemand, qui correspond à Thierri. Arg. (Pl. VIII, fig. 13.)

Cabinet de M. Michiels Van Verduynen.

GODEFROI III.

1361 — 1395.

Godefroi III de Dalembroek, fils cadet de Jean de Heinsberg-Dalembroek, et petit-fils de Godefroi II, seigneur de Heinsberg, recueillit la succession de son oncle Thierri III. L'évêque de Liége lui ayant réfusé l'investiture du comté de Looz, il s'empara de toutes les places. Forcé d'abandonner aux Liégeois son comté, il vendit tous ses droits, en 1363, à Arnold d'Orheille, seigneur de Rummen.

Malgré cette cession, Godefroi continua à porter les armes et le nom de Looz.

Les dettes qu'il avait contractées pour soutenir ses droits sur l'héritage de son oncle le forcèrent d'engager, en 1363, au duc de Gueldre, sa seigneurie de Millen avec les bourgs de Gangelt et de Vucht, et celle de Blankenberg à Guillaume II, duc de Juliers.

Pendant son règne, en 1388, les Liégeois, au nombre de quarante mille, portèrent la désolation dans la seigneurie de Heinsberg, parce que quelques marchands liégeois y avaient été détroussés.

L'année suivante il brûla le village d'Esen, près de Maestricht, appartenant à l'évêque de Liége, et en emporta un riche butin. Les Liégeois, irrités de ces hostilités, mirent, le 28 septembre 1389, le siége devant Heinsberg, qui se défendit avec tant de vigueur que les assiégeants durent se retirer, le 8 octobre suivant, après avoir conclu la paix. Enfin, après avoir terminé les difficultés qu'il avait eues avec Renaud de Fauquemont, seigneur de Borne et de Sittart, qui s'était emparé de la seigneurie de Dalembroek et de plusieurs villages appartenant à la famille de Heinsberg, il mourut en 1395. Il avait épousé, en 1357, Philippine, fille de Guillaume Ier, duc de Juliers, dont il laissa Jean, qui suit, et des filles.

Ce seigneur continua le système de ses prédécesseurs en imitant les monnaies de ses voisins. On voit, par la grande variété de ses types, qu'il n'a pas voulu exploiter un seul pays en y donnant cours à ses espèces, mais plusieurs pays à la fois. Il a imité tour à tour les monnaies françaises, les monnaies de Flandre, de Brabant, de Gueldre et de Cologne.

23° *Av.* ✠ S. IOHA·NNES B. ✠. St. Jean debout, nimbé et de face.

Rev. ✠ GOED-HEIDE. Grande fleur de lis. Or. (Pl. VIII, fig. 14.)

Cabinet de M. Michiels Van Verduynen.

C'est le type du florin d'or de Florence, qui fut généralement en vogue vers cette époque.

24° *Av.* HER GO DERME-ER VAN HENB. Effigie royale debout, tenant un sceptre et un globe; à ses pieds un écu chargé d'un lion.

Rev. Légende intérieure : MON-ETA-EIN-MBS; légende extérieure : ✠ XP'C : VINCIT : XP'C : REGNAT : XP'C : INP. Croix passant par la légende intérieure. Arg. (Pl. VIII, fig. 15.) (¹).

Cabinet de M. Michiels Van Verduynen.

25° *Av.* GOFRID. D. LOS. DNS. D HEINSB. Même type.

Rev. Légende intérieure : MONETA HEINBR; légende extérieure : XPC VINCIT, etc. Arg.

Citée par Mader, t. IV, p. 179.

Le type de ces deux monnaies avait déjà été employé par Jean III, duc de Brabant, comme seigneur de Herstal. (*Rev.*, t. I, p. 289.)

Il paraît que les graveurs de ces monnaies n'étaient pas forts sur l'orthographe : le n° 24 surtout porte la singu-

(¹) Lelewel, *Num. du moyen âge*, t. II, p. 255., et t. VI, p. 179.

lière orthographe de : ЄINTBS pour Heinsberg. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette monnaie, c'est la légende bas-allemande de l'avers : HER GODFRIED DERDE ER VAN HENSBERG. (Sire Godefroi III, seigneur de Heinsberg.)

La monnaie n° 25 démontre, par le titre de Looz y inscrit, que celles à ce type appartiennent incontestablement à Godefroi III.

26° *Av.* GODЄFRIDVS : DEI GR.... DNS : HЄNSЄNBЄR. Lion haumé assis à gauche et entouré d'une épicycloïde à dix-sept lobes.

Rev. Légende intérieure : ✠ MONETA ❀ ЄINSBЄRTH' ❀ ; légende extérieure : ✠ BЄ...-DICTVS: QVI: VЄNIT: IN: NOMINE: DOMIN. Croix fleuronnée dans un grenetis. Arg. (Pl. VIII, fig. 16.)

Cabinet de M. Nettesheim.

Ce type fut employé en Flandre sous Louis de Mâle (1346-1384) et en Brabant sous Antoine (1405-1415).

27. *Av.* (Couronnelle) GODЄFRD: DOMINVS: IN: HЄINB. Lion à queue fourchue dans un écu triangulaire entouré d'une épicycloïde à six lobbes.

Rev. (Couronnelle) MONЄ (couronnelle) TA HЄ (couronnelle) INSB (couronnelle) ЄRTH'. Croix fleuronnée portant au centre un lion renversé. Arg. (Pl. VIII, fig. 17).

Cabinet de M. Michiels Van Verduynen.

28. *Av.* MONETA ✕ NOVA- ✕ GANHELP. Écu à quatre lions surmonté d'un édifice flanqué de deux tourelles.

Rev. GODFRIDVS ✕ DNS ✕ DE ✕ HEINSBE (petit écusson). Croix fleuronnée. Arg. (Pl. IX, fig. 18.)

Cabinet de M. Serrure.

C'est une imitation exacte de la monnaie frappée à Louvain par Wenceslas et Jeanne, mais d'un titre plus bas.

29. *Av.* × GO. — ✱ DFRIoo-ooDVS ✱. Écu chargé de quatre lions.

Rev. × MONETA ⁝ HENSBERG'. Croix fleuronnée. Arg. (Pl. IX, fig. 19.)

Cabinets de M. Michiels Van Verduynen et de M. Nettesheim. *Voir* aussi Mader, t. VI, pl. I, n° 24.

30. Variété avec la légende en entier à l'avers et au revers MONETA ⁝ HEINSBR. Arg. (Pl. IX, fig. 20.)

Ibid.

31. Variété avec HENSBER.

Cabinet de M. Nettesheim.

32. Variété ayant à l'avers : . DN ✠ — . GODF ✱ ..... DV. et au revers : ✠ MONETA ⁝ HEINSBERG. Arg. (Pl. IX, fig. 21.)

Cabinet de M. Michiels Van Verduynen.

33. Variété ayant à l'avers : × GO.—DFRIo—....EINB et au revers HENSBERG'. (Pl. IX, fig. 22.)

Ibid.

Godefroi a imité ce type de celui qu'employaient sur leurs monnaies Jean, roi de Bohême, comte de Luxembourg (1309-1346); Jean III, duc de Brabant (1312-1355); Jean II, comte de Namur (1330-1335); Guillaume II, comte de Hainaut (1337-1345); Wenceslas, duc de Luxembourg (1355-1383), et par Gerlac, archevêque de Mayence (1354-1371); probablement dans l'intention (¹) de les faire

(¹) Lelewel, *Num. du moyen âge*, t. II, p. 255.

circuler dans ces pays. Il se peut aussi qu'elles aient été frappées par Godefroi II, contemporain de Jean III, duc de Brabant; mais comme Wenceslas s'est également servi de ce type et qu'aucune monnaie de ce genre n'a été trouvée parmi les esterlings découverts à Lacken (1), il est plus probable qu'elles appartiennent à Godefroi III. Faisons aussi observer que si ces esterlings ont été frappés par Godefroid II, il s'ensuivrait qu'il aurait adopté à la fois les types de Jean Ier et de Jean III, ducs de Brabant; supposition qui nous semble un peu hasardée. D'ailleurs, Marguerite de S'Heerenberg, morte en 1369, avait encore adopté ce type sur ses monnaies. Mader se contente de dire que ces esterlings appartenaient à Godefroi II ou à Godefroi III.

34. *Av.* GO .. FRIDVS × DE HEINSB ⁝·⁝. Double aigle.

Rev. (Petit heaume.) MONETA ⁘ HENSBERE. Croix légèrement patée portant au centre une fleur, et entourée d'un grenetis. Arg. (Pl. IX, fig. 23.)

Cabinet de M. Nettesheim.

Cette monnaie a une petite ressemblance, quant à l'avers, avec celle frappée à Alost par Gui de Dampierre (1280-1305), et pourrait par conséquent être attribuée à Godefroi II; mais le revers n'y ressemble plus, et la croix appartient au XIVe siècle.

35. *Av.* GODFRIDVS-DE HEINSBE. Saint Pierre nimbé, à mi-corps et de face tenant une croix et une

(1) *Voir* la *Revue*, t. II, p. 296.

clef ; au-dessous un écusson chargé d'un double aigle.

Rev. MON-ETA G-EILE-NKIR. Croix cantonnée de douze globules et traversant la légende. Arg. (Pl. IX, fig. 24.)

Cabinet de M. Nettesheim.

Ce type est encore une imitation d'une monnaie frappée par Frédéric III, archevêque de Cologne (1370-1414).

JEAN Ier.

1395 — 1438.

Jean Ier, fils de Godefroi III, fut le prince le plus belliqueux et le plus entreprenant de la maison de Heinsberg. Il eut d'abord une querelle avec Philippe le Bon, pour avoir exercé des hostilités dans la seigneurie de Fauquemont. Ensuite il fit la guerre tour à tour contre Jean, seigneur de Stein, pour la seigneurie de Leeuwenberg, et contre Adolphe de Clèves. Il força, par un blocus, les habitants de Bois-le-Duc à se soumettre à leur souveraine ; il aida Jean de Bavière, élu évêque de Liége, à réduire ses sujets révoltés. En 1410, il fit avec Renaud, duc de Juliers et de Gueldre, un traité par lequel il renonça à toutes ses prétentions sur le duc et ses États. Il posséda, dans la suite, la seigneurie de Borne, les villes de Sittart et de Susteren, et un quart du duché de Juliers. A son titre de Looz et de Heinsberg, il ajouta celui de seigneur de Juliers, que ses successeurs ont retenu.

Ayant porté, en 1420, du secours à Jean IV, duc de

Brabant, contre ses propres sujets, il fut saisi par les habitants de Bruxelles et ensuite relâché. A la mort de Renaud, duc de Gueldre, décédé sans postérité, il porta ses vues sur ce duché, et voulut même s'en emparer. Arnoud d'Egmont, reconnu par les états de Gueldre, le repoussa, et fit avec lui un accommodement, le 9 juillet 1426. Il entra en hostilité avec le duc de Berg, et aida son fils, l'évêque de Liége, dans sa guerre contre les Namurois. Cependant il se retira au milieu des opérations de la campagne, et n'en fut pas moins obligé de faire amende honorable au duc de Bourgogne. Il eut encore des guerres avec Adolphe, duc de Clèves, et avec le duc de Gueldre.

Malgré toutes ces guerres, Jean agrandit ses domaines par l'achat du château de Schoonvorst, des seigneuries de Limberg sur la Meuse, de Millen, de Gangelt, Vucht et Wassemberg. La mort l'emporta le 2 novembre 1438. Il avait épousé, en premières noces, Marguerite, dame et héritière de Geneppe, en partie, et, en secondes noces, Anne, fille d'Otton, comte de Solms. Du premier lit il eut Jean, qui suit, deux autres fils et une fille; du second il eut des filles.

34. *Av.* IOH DNI DE HEN-B Ξ DE : LEWENB.
Saint Jean debout, de face, nimbé et montrant de l'index un agneau qu'il tient sur la main gauche; à ses pieds un écu avec lion.

Rev. MONE-TA : NO-VA DE-HENB·. Écu au lion entouré de quatre ogives, ayant à chaque bout un angle sortant. Dans les vides des ogives :

une rose, une croisette, un écu billeté, et un autre avec lion. Or. (Pl. IX, fig. 25.)

Cabinet de M. de Reichel, à Saint-Pétersbourg.

Type du florin de saint Jean, frappé par l'empereur Sigismond. (1410-1438.)

35. *Av.* ✠ IOH' : DI : GRA : DS : DE : HENSB : ⁝· LEWEN. Lion debout, à gauche, portant au cou un écu écartelé de Loos, de Chini et de Heinsberg.

Rev. ✠ MOEM-A : NOVA-DS : DE : -H-ENSBE. Grande croix traversant la légende et cantonnée des lettres H'-D'-A'-L', dont nous n'avons pu deviner le sens. Peut-être faudra-t-il lire DALembroecH, nom d'une seigneurie qui appartenait à la famille de Heinsberg. Arg. (Pl. IX, fig. 26.)

Ibid.

C'est encore un type imité des monnaies de Jean sans Peur, comte de Flandre, de Philippe le Bon et de Jean de Heinsberg, évêque de Liége.

36. *Av.* ✠ IOHS : DNS : DE : HENSB. Le champ blasonné des armoiries écartelées de Loos, de Chiny et de Heinsberg.

Rev. ✠ MONETA : NOVA : DE : HES'. Croix patée portant au centre un lion et entourée d'un grenetis. Bill. n. (Pl. IX, fig. 27.)

Cabinet de M. Serrure.

M. Lelewel a fait graver sur les planches destinées à son ouvrage sur les monnaies noires une pièce qui, par les

légendes, appartient à Jean de Heinsberg, mais non par les armoiries. Nous en donnons ici la description :

36. *Av.* ✠ IOHANNIS DE HAINS. Écu écartelé au premier d'un lis, au second de trois barres, au troisième de trois bandes et au quatrième d'un lion.

Rev. MO—NE— ....—HE. Longue croix traversant la légende. Bill. noir.

Peut-être y a-t-il de ces monnaies qui pourraient être attribuées à ses successeurs Jean II et Jean III. Il serait très-difficile, nous l'avouons, de se prononcer à cet égard, à moins qu'une trouvaille ne vienne à notre secours pour nous aider dans cette classification.

JEAN II.

(1438—1443.)

Il prit le parti de Thierri, élu archevêque de Cologne, contre Guillaume de Berg, son compétiteur, et assista, en 1442, au couronnement de l'empereur Frédéric IV. En mourant, l'année suivante, il ne laissa de sa femme, Walburge, fille de Frédéric, comte de Mœurs et de Saerwerden, que deux enfants, Jean, son successeur, et Marguerite, qui épousa Philippe II, comte de Nassau-Saerbruken.

JEAN III.

(1443 — 1448.)

Jean III succéda à la seigneurie de Heinsberg, et joignit à son patrimoine quelques seigneuries nouvelles. Il réclama

une portion de l'héritage de ses ancêtres, et surtout le quart du duché de Juliers, que son grand-père, Jean Ier, avait cédé à son puîné, Guillaume, comte de Blankenheim. Après quelques difficultés qui lui furent suscitées à ce sujet par son cousin Gérard, fils de Guillaume, il fut convenu, le 26 octobre 1444, que Jean aurait les seigneuries de Heinsberg, Leeuwenberg, Dalembroek et Geilenkirchen, et que Gérard aurait le quart du duché de Juliers avec un huitième de la seigneurie de Leeuwenberg, qui furent restitués à Jean, à condition de payer les dettes dont ces terres étaient chargées.

Son oncle, l'évêque de Liége, l'institua son héritier dans les seigneuries de Millen, Gangelt et Vucht. Il mourut, le 27 janvier 1448, en laissant une fille unique.

JEANNE.

(1448 — 1469.)

Jeanne, fille unique du précédent, succéda à tous les biens de son père sous la tutelle de son grand oncle, évêque de Liége, qui la fiança, le 30 novembre 1450, à Jean, comte de Nassau-Saerbruken; mais l'évêque de Liége retint l'usufruit des seigneuries de Heinsberg et de Geilenkirchen qui lui avaient été légué par Jean III. Les habitants de ces terres firent cependant hommage à Jeanne et à son mari.

Jean confirma en 1456, après avoir célébré ses noces avec sa fiancée, la cession de la seigneurie de Leeuwemberg, faite quelques années auparavant en faveur de Philippe II de Nassau-Saerbruken, son père; mais l'année suivante il

la recouvra. Jeanne mourut le 3 septembre 1469 et son mari la suivit au tombeau le 5 juillet 1472.

De ce mariage sont issus Élisabeth et Jeanne. L'aînée épousa, le 19 octobre 1472, le duc de Juliers, et lui porta en dot les seigneuries de Heinsberg et de Geilenkirchen, ainsi que la moitié de celles de Millen, Gangelt et Vucht. Élisabeth étant morte en 1479, sans laisser d'enfants, sa sœur Jeanne réclama ses domaines ; mais par l'intervention de l'électeur palatin, elle et son époux Jean Ier, comte palatin de Simmeren, renoncèrent à leurs droits et les vendirent, le 10 mars 1483, au duc de Juliers et de Berg, leur beau-frère.

Les seigneuries de Heinsberg et de Geilenkirchen furent incorporées au duché de Juliers par un renversal donné aux états du pays le 14 mars 1484.

Les ducs de Juliers en restèrent paisibles possesseurs.

P. S. Au moment où cet article était composé, nous avons eu communication d'une trouvaille faite dernièrement près du Rhin, d'un trésor de gros tournois appartenant tous à des princes qui régnèrent au XIVe siècle. Parmi ces gros tournois il en avait de Heinsberg. Il en résulte donc que les gros tournois, nos 2 à 8, que nous avons attribués, d'après les types, à Godefroi II appartiennent à Godefroi III.

C. Piot.

1
Ⓐ.
2
AR.
3
AR.
4
AR.
5
AR.
6
AR.
7
AR.
8
AR.
9
AR.
10
AR.

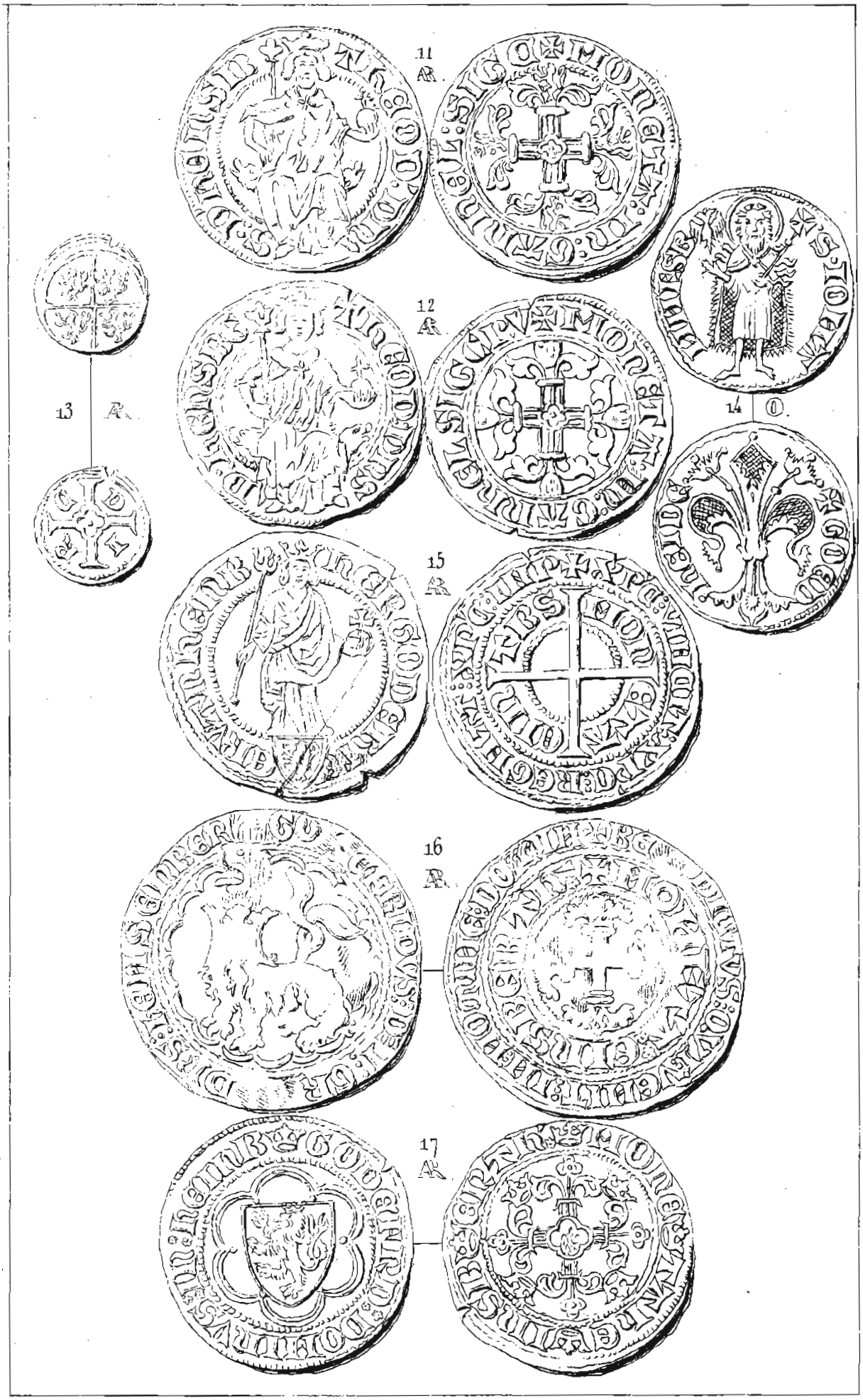
11
AR.
12
AR.
13
AR.
14
Ⓞ.
15
AR.
16
AR.
17
AR.

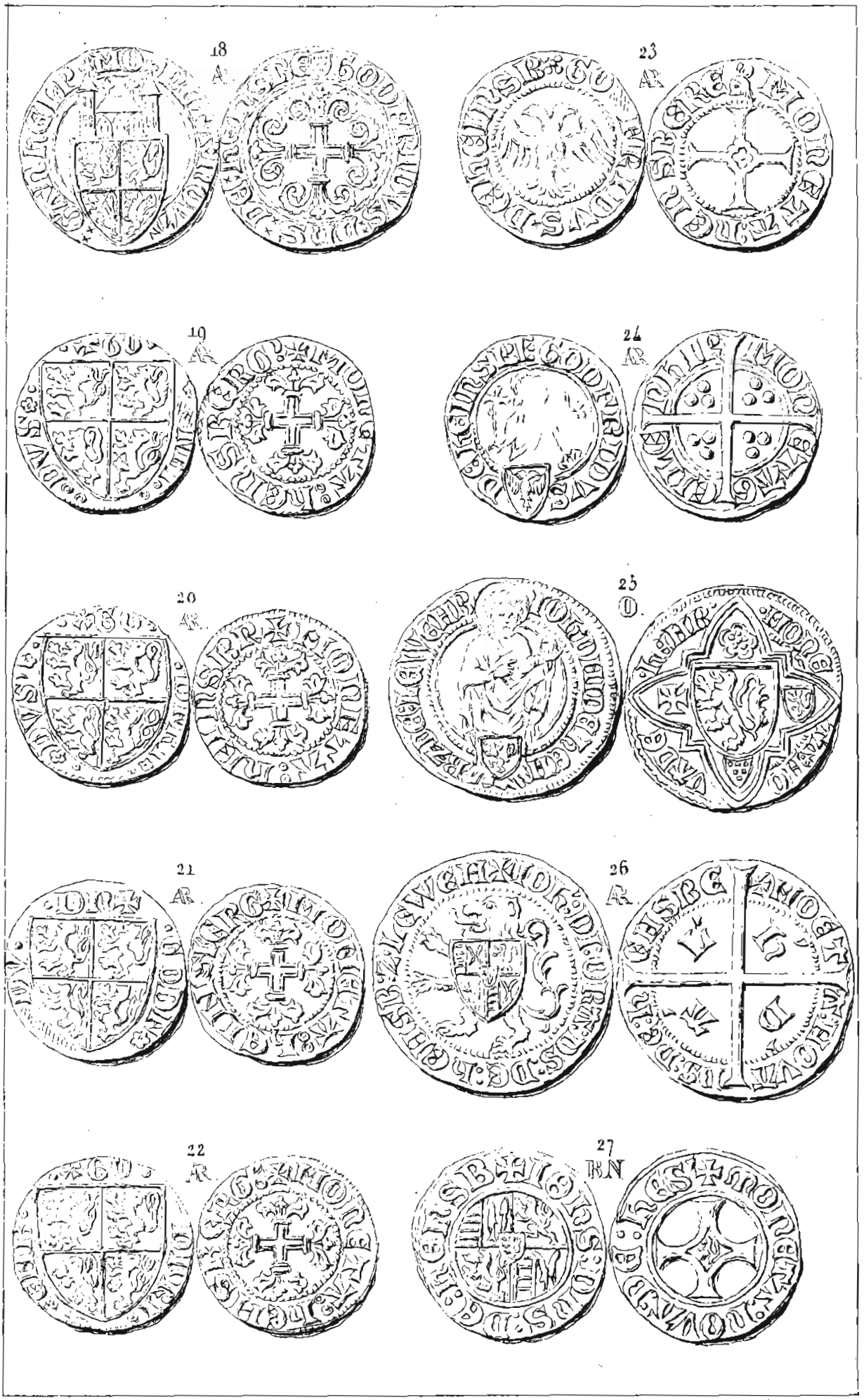

Lith. de P. Barella à Louvain.